Juin 2019

CHÂTENAY-MALABRY

Cité-Jardin du 21e siècle

Imaginons ensemble votre futur quartier

Rénovation de la Cité-Jardin avec et pour ses habitants

Journal à destination des habitants de la Cité-Jardin

Les relogements ont commencé

Conformément aux engagements que j'ai pris envers vous dans le cadre du projet de rénovation de la Cité-Jardin de la Butte-Rouge, les familles concernées par les trois premiers secteurs d'intervention vont être relogées selon leurs souhaits.

Cette étape est particulièrement importante et, avec le bailleur Hauts-de-Bièvre Habitat, nous portons la plus grande attention à chaque situation.

Pour les familles, même quand le déménagement a lieu à l'intérieur du quartier, c'est un changement de vie, et nous en sommes conscients. Chaque cas est différent, et c'est pourquoi nous prenons le temps d'accompagner et de suivre toutes les étapes du relogement, pour trouver les meilleures solutions.

Alors que certains se plaisaient à répandre des rumeurs alarmistes et sans fondement, chacun peut constater que le respect de nos engagements est une réalité : plusieurs familles ont été relogées, ou vont l'être prochainement, conformément aux souhaits et aux attentes qu'elles ont formulés. Certaines d'entre elles en témoignent dans cette lettre d'information.

Ce n'est que le début. Petit à petit, sereinement, tous les locataires des trois premiers secteurs vont être relogés. Nous continuerons à vous informer très régulièrement de l'avancement de cette phase, et du projet de rénovation dans son ensemble, pour que nous aménagions un quartier où il sera encore plus agréable de vivre et où la qualité et le confort de votre logement seront meilleurs. Comme je vous l'ai toujours dit, cette rénovation se fera pour vous, et avec vous.

Votre maire,
Georges SIFFREDI

Paroles de locataires

Annie, 67 ans

Mon mari et moi habitons à la Cité-Jardin depuis 1994 dans un appartement qui venait juste d'être réhabilité. Mais franchement l'état était déplorable. Dans la salle de bain, on pouvait à peine bouger. Nous avons fait d'énormes travaux pour le rendre habitable. Mais on n'a pas réglé tous les problèmes : l'humidité et l'insonorisation. Par exemple on entend le petit garçon de l'immeuble d'à côté jouer aux billes dans sa chambre ! Nous avons voulu rester dans la Cité-Jardin car on aime le cadre de vie et c'est un quartier où les liens entre les habitants sont forts. Nous allons avoir un T3 mais plus grand et mieux organisé. On est bien conscients que tous les problèmes ne vont pas être réglés mais ce sera forcément mieux car notre logement actuel est dans la partie la plus ancienne de la Butte-Rouge. Si on nous demandait notre avis, on dirait : « démolissez tout, les bâtiments sont vraiment en piteux état. » Et puis, notre fille qui vit avec nous et qui a grandi dans le quartier, voulait aussi rester. Avec le projet de rénovation, elle rêve même de pouvoir acheter un appartement en accession sociale.

Comme nous avons choisi de rester dans la Cité-Jardin, on nous annonce que nous allons être prioritaires pour accéder aux logements neufs au même loyer au m² qui seront livrés avec la 1re tranche, on est ravis !

Le projet de rénovation, c'est bien car c'est pour avoir du mieux !

Suite des témoignages ▶

Relogements

Paroles de locataires

Rénovation de la Cité-Jardin
Les relogements ont commencé !

Le relogement des habitants concernés par l'opération de rénovation urbaine est une phase très importante qui est traitée avec le plus grand soin. Il s'agit en effet de répondre au plus près des souhaits et des besoins des locataires. Ainsi, plusieurs cas de figure sont traités : certains locataires veulent rester dans la Cité-Jardin, d'autres choisissent un autre quartier de la ville, d'autres encore ont un nouveau projet de vie et souhaitent déménager en province. Témoignages…

Claudine, 84 ans

« J'étais très en colère quand on m'a informée de mon relogement. Cela fait 50 ans que je vivais dans mon appartement, j'y ai donc beaucoup de souvenirs personnels. Mon logement ne présentait pas de problèmes particuliers car mes enfants y ont fait beaucoup de travaux. Je connais tous mes voisins dans l'immeuble. Mes enfants m'ont convaincue que le relogement était une bonne chose pour moi. Actuellement, je vis au deuxième étage sans ascenseur et, avec mon âge, cela va être de plus en plus difficile de monter les escaliers.

Mon nouvel appartement situé aux Mouilleboeufs est également au second niveau mais avec ascenseur.

J'aurai une pièce en moins, mais il est plus grand que celui que j'occupe actuellement. Je suis satisfaite car j'ai eu le choix entre plusieurs quartiers pour le relogement. J'ai choisi les Mouilleboeufs car je connais des gens qui vont y être relogés. Je quitte donc la Butte-Rouge sans regret. Seuls mes voisins vont me manquer. »

Angélique, 40 ans

« J'avais de nombreux problèmes dans mon appartement de la Cité-Jardin. Il était mal isolé et devenait trop petit pour ma famille.

Je voulais déménager depuis longtemps mais je souhaitais rester à Châtenay-Malabry car j'y travaille.

Grâce au projet de rénovation, mon déménagement a été entièrement pris en charge. Je vivais dans un T3 de 59 m², désormais j'ai un T4 de 80 m², ce qui est bien plus confortable avec mes deux filles qui font des études. L'appartement se situe près de la Vallée aux Loups et c'est très agréable. »

Annick, 66 ans

« Retraitée, j'ai saisi l'opportunité de déménager grâce à l'opération de rénovation de la Cité-Jardin.

J'ai toujours voulu habiter en province une fois à la retraite.

Évidemment avec la prise en charge des frais de déménagement, cela a facilité les choses. Ma fille qui vivait avec moi a, quant à elle, souhaité rester dans la ville car elle fait ses études en région parisienne.

***Ma fille a été relogée dans un deux pièces au coeur de la Cité-Jardin.** »*

Josiane et José, 65 ans

« Nous habitons le quartier de la Cité-Jardin depuis 30 ans. Nous y sommes très attachés même s'il faut bien reconnaître que notre appartement présentait des problèmes liés à son ancienneté. Nous avons souhaité rester dans ce quartier que nous avons toujours connu.

Comme nous le voulions, nous allons pouvoir rester à la Butte-Rouge dans un appartement refait à neuf.

Nous attendons une date pour le déménagement qui est entièrement pris en charge par le bailleur. »

Marie-José, 69 ans

« J'habite le quartier de la Butte-Rouge depuis 60 ans. Je souhaitais partir car j'avais besoin de changement, même si je n'avais pas de problème avec mon logement car j'y ai fait beaucoup de travaux. Je trouve que cette opération est une très bonne chose car beaucoup d'habitants ont de gros soucis avec leurs logements. La rénovation de la Cité-Jardin est donc l'occasion pour moi de changer d'air. Je viens d'accepter un appartement refait à neuf dans un autre quartier de Châtenay-Malabry et je devrais déménager en mai. Mon nouveau logement est bien aménagé : j'ai une douche et une salle de bains faciles d'accès. J'avais un petit jardin dans mon précédent logement. Mais suite à mon opération de l'épaule, je ne pouvais plus trop m'en occuper. Je souhaitais conserver un accès à un espace extérieur.

Avec mon nouvel appartement, qui est légèrement plus grand, je vais avoir un balcon.

Je suis globalement très satisfaite de mon changement de situation. »

Béatrice, 89 ans

« Mon appartement de quatre pièces de la Cité-Jardin était trop grand puisque je vis toute seule depuis fort longtemps. Il était mal isolé et humide, j'avais des problèmes d'infiltration dans les murs. Je souhaitais me rapprocher de mes enfants car j'ai quelques problèmes de santé.

Il est difficile de quitter un appartement où on a ses souvenirs mais cela m'a donné la chance de me rapprocher de mes enfants et c'est rassurant.

La prise en charge du déménagement a simplifié beaucoup de choses. Maintenant, je suis très contente de vivre dans le même immeuble que mes enfants tout en restant à Châtenay-Malabry, ville que j'apprécie. »

Martine, 70 ans

« Nous habitons le quartier depuis 37 ans dans un logement qui présentait de nombreux problèmes d'isolation. Comme nous sommes sur l'avenue de la Division Leclerc, nous avons tout à proximité, commerces et services, c'est très pratique. C'est pour ces raisons que nous souhaitions rester dans le secteur. Nous avons accepté un appartement, juste derrière, avenue Léonard de Vinci. Nous attendons la lettre de confirmation pour déménager. »

Élisa, 45 ans

« Nous vivions dans un petit deux-pièces dans la Cité-Jardin depuis 19 ans. Nous étions trois avec mon mari et ma fille.

L'appartement avait de nombreux problèmes d'humidité et il était difficile de le chauffer l'hiver.

Notre appartement était infesté par des fourmis dans la chambre de notre fille. Cette situation ne pouvait plus continuer et nous réfléchissions depuis quelque temps à changer de logement pour plus spacieux et plus confortable. La rénovation du quartier arrive donc au bon moment pour nous. Nous allons bientôt déménager dans un trois-pièces dans le centre-ville. Nous allons ainsi avoir une chambre pour nous et une autre pour notre fille et ce sera tellement mieux. »

Huguette et Christian, 53 et 54 ans

Ça fait 25 ans que l'on habite ici avec nos 3 enfants. Une grande partie de notre famille dont nos parents habitent aussi le quartier. Ici, c'est toute notre vie. Le relogement est l'occasion pour notre fille de 24 ans et notre fils de 29 ans d'avoir leur propre appartement. Ils sont super heureux d'avoir chacun un T2 et en plus dans le secteur. Quant à nous, nous allons déménager dans un appartement, square Henri-Sellier, certes un peu plus petit mais avec un très grand balcon. Je (Huguette) vais pourvoir le fleurir car j'adore les plantes ! Ça tombe plutôt bien car je (Christian) vient de subir une intervention du cœur. Et monter 3 étages sans ascenseur actuellement est très difficile. À la demi-lune, il y a un ascenceur et puis nous serons au 2e étage. La rénovation, c'est indispensable ; il y a trop d'humidités, pas assez de confort. On sait qu'on reviendra dans ce secteur mais cette fois dans un appartement neuf avec tout le confort : on en rêve déjà !

Rappel :

Les étapes de l'accompagnement au relogement

1
Le bailleur prévient le locataire par courrier.

2
Le chargé de relogement s'entretient avec le locataire individuellement pour identifier ses besoins.

3
Le chargé de relogement et le bailleur recherchent un appartement correspondant aux demandes formulées par le locataire.

Cette étape peut prendre un certain temps selon la disponibilité du logement recherché.

4
La commission attribue le nouveau logement au locataire.

5
Le locataire signe son nouveau bail et bénéficie d'accompagnement pour son déménagement entièrement pris en charge par le bailleur.

La rénovation de la Cité-Jardin

Pour répondre à vos problèmes et retrouver le bien-vivre ensemble.

Régler définitivement les problèmes d'humidité et d'isolation.

Proposer des appartements plus grands (en surface) et plus de F4, F5, modernes et confortables.

Favoriser la mixité en proposant des logements sociaux, et aussi intermédiaires, ainsi que de l'accession à la propriété sociale et privée.

Régler les problèmes de stationnement.

Réaménager les espaces publics et renforcer les liens du quartier avec le reste de la ville.

Faciliter l'accès aux immeubles pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et les familles avec jeunes enfants.

Conserver les jardins familiaux et en créer de nouveaux.

Pour vous informer...

- Espace Projets (Place François Simiand – Ancienne PMI), ouvert les mardis de 10 heures à 12 heures et les jeudis de 16 heures à 18 heures (hors vacances scolaires).
- Site de la ville : www.chatenay-malabry.fr (rubrique « Notre ville avance/Rénovation de la Cité-Jardin)
- Adresse mail dédiée : citejardin@chatenay-malabry.fr
- Et régulièrement dans le magazine municipal *Les Nouvelles de Châtenay-Malabry*

Ville de Châtenay-Malabry

Vallée Sud Grand Paris

Hauts-de-Bièvre Habitat

Hauts-de-Seine Habitat

Réalisation : www.etat-desprit.fr - Photos : Châtenay-Malabry - EES - juin 2019